

1- Objet :

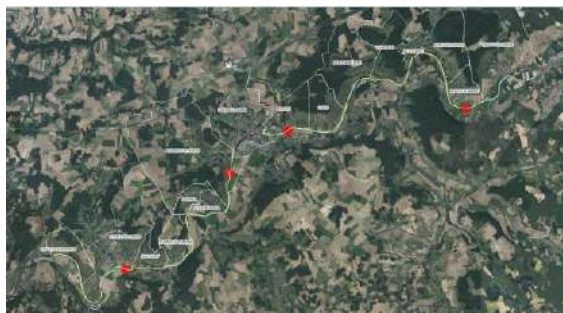
La présente note concerne les solutions d'évitement, qui consistent à éloigner le tracé projet de la berge pour pouvoir éviter les travaux sur berges et revoir leur priorisation (possibilité de passer les travaux de priorité 1 et 2 en priorité 3).

À la suite des échanges avec le Département une distance de 5 m a été retenue dont 2m liées aux pêcheurs déjà pris).

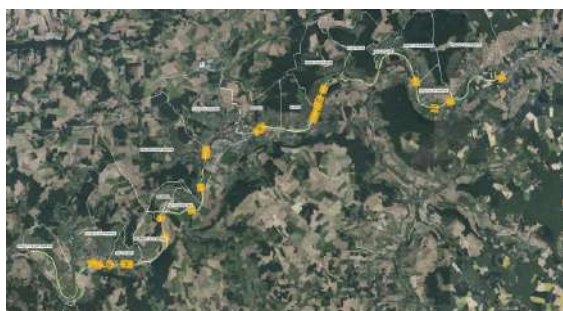
Le tracé considéré est celui transmis par le Département 02 en date du 9 juillet 2024.

Les linéaires des désordres répertoriés par type et par commune dans le cadre du diagnostic sont rappelés ci-contre :

Travaux en priorité 1 (risque 3/3) :



Travaux en priorité 2 (risque 2/3) :



Travaux en priorité 3 (risque 1/3) :



Priorité	Linéaire (ml)
Priorité 3 (risque 1/3)	2453
Priorité 2 (risque 2/3)	900
Priorité 1 (risque 3/3)	96

Par commune :

	Coupe type	Total / par type de
Commune	Type de risque	risque (ML)
TRELOU SUR MARNE	Risque 1/3	49
	Risque 2/3	5
	Risque 3/3	
PASSY SUR MARNE	Risque 1/3	138
	Risque 2/3	57
	Risque 3/3	25
BARZY SUR MARNE	Risque 1/3	56
	Risque 2/3	33
	Risque 3/3	
JAULGONNE	Risque 1/3	
	Risque 2/3	
	Risque 3/3	
CHARTEVES	Risque 1/3	
	Risque 2/3	
	Risque 3/3	
MONT SAINT PERE	Risque 1/3	493
	Risque 2/3	237
	Risque 3/3	
GLAND	Risque 1/3	76
	Risque 2/3	42
	Risque 3/3	
BRASLES	Risque 1/3	160
	Risque 2/3	75
	Risque 3/3	49
ESSOMES SUR MARNE	Risque 1/3	431
	Risque 2/3	254
	Risque 3/3	16
AZY SUR MARNE	Risque 1/3	
	Risque 2/3	47
	Risque 3/3	
ROMENY SUR MARNE	Risque 1/3	153
	Risque 2/3	27
	Risque 3/3	
SAULCHERY	Risque 1/3	434
	Risque 2/3	67
	Risque 3/3	
CHARLY SUR MARNE	Risque 1/3	314
	Risque 2/3	57
	Risque 3/3	7
CROUTTES SUR MARNE	Risque 1/3	150
	Risque 2/3	
	Risque 3/3	

2- Travaux en priorité 1

Les travaux en priorité 1 concernent 4 communes :

- **PASSY SUR MARNE :** Il s'agit d'un linéaire en amont immédiat d'un ouvrage d'art (Pont de la RD852). Il n'est pas envisageable d'éloigner le tracé en raison du talus raide du chemin de halage.



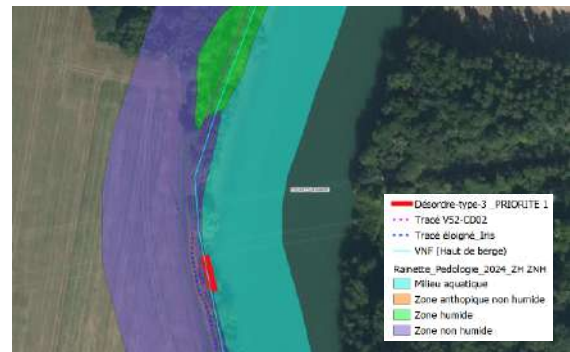
- **BRASLES :** Le chemin est étroit et partiellement érodé. De l'autre côté, une zone végétalisée avec des arbres de gros diamètre en limite du chemin. Pas possible de reculer le tracé de la V52.



- **ESSOMES SUR MARNE :**
Il s'agit d'une anse d'érosion sous le chemin de halage.



Pour pouvoir passer ces travaux en priorité 3, il va falloir éloigner le tracé tout en tenant compte des emprises zones humides (pédologiques) et sur une distance supplémentaire de 3 m par rapport à l'état actuel comme présenté ci-dessous :



- **CHARLY SUR MARNE :**
Il s'agit de l'ouvrage de tête d'un exutoire pluvial qui est actuellement déstabilisé.



En maintenant le tracé en limite nord du chemin (tel que présenté par le tracé du Département), ces travaux pourront passer en priorité 3 comme l'érosion de berge existante en amont immédiat de l'ouvrage.

Aucune zone humide n'est identifiée sur ce secteur.

1- Travaux en priorité 2

Le même principe est appliqué sur les travaux prévus en priorité 2.

2- Mise à jour :

La répartition du montant des travaux par priorité est donnée ci-dessous :

	Version 1		Version modifiée (après éloignement du tracé/berge)	
Priorité	Linéaire (ml)	Total par priorité (€/HT)	Linéaire (ml)	Total par priorité (€/HT)
Priorité 3 (risque 1/3)	2453	3 247 930.00 €	3098	3 993 410.00 €
Priorité 2 (risque 2/3)	900	1 068 760.00 €	278	351 340.00 €
Priorité 1 (risque 3/3)	96	119 780.00 €	73	91 670.00 €
	3449	4 436 500.00 €	3449	4 436 500.00 €

Par commune :

Commune	Coupe type	A	A'	B	C	C'	D	E	F	Total / par type de risque (ML)	Total / par type de risque (€/HT)	Total travaux par commune €/HT
TRELOU SUR MARNE	Risque 1/3		33		20					53	76 330.00 €	76 330.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
PASSY SUR MARNE	Risque 1/3				61	53	63			177	214 080.00 €	284 000.00 €
	Risque 2/3				18					18	26 850.00 €	
	Risque 3/3				16				9	25	43 070.00 €	
BARZY SUR MARNE	Risque 1/3	26		30				33		89	123 700.00 €	123 700.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
JAULGONNE	Risque 1/3										0.00 €	0.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
CHARTEVES	Risque 1/3										0.00 €	0.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
MONT SAINT PERE	Risque 1/3	15	45	359	292					711	932 170.00 €	960 670.00 €
	Risque 2/3			19						19	28 500.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
GLAND	Risque 1/3		95							95	133 280.00 €	167 030.00 €
	Risque 2/3				23					23	33 750.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
BRASLES	Risque 1/3	45				132				177	195 460.00 €	301 660.00 €
	Risque 2/3					58				58	57 600.00 €	
	Risque 3/3					49				49	48 600.00 €	
ESSOMES SUR MARNE	Risque 1/3			285	276	16				577	720 900.00 €	844 800.00 €
	Risque 2/3				124					124	123 900.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
AZY SUR MARNE	Risque 1/3		10							10	14 000.00 €	94 740.00 €
	Risque 2/3								37	37	80 740.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
ROMENY SUR MARNE	Risque 1/3					132	48			180	185 090.00 €	185 090.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
SAULCHERY	Risque 1/3	56	14	64	24		2	341		501	713 430.00 €	713 430.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
CHARLY SUR MARNE	Risque 1/3				179		115	85		379	504 970.00 €	504 970.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
CROUTTES SUR MARNE	Risque 1/3	24				57		69		150	180 000.00 €	180 000.00 €
	Risque 2/3										0.00 €	
	Risque 3/3										0.00 €	
											Total	4 436 500.00 €

	Linéaire augmenté (priorité 3)
	Linéaire réduit (priorités 1 ou 2)